

Intelligence artificielle : l'Ordre des ingénieurs du Québec contribuera à mettre en place les recommandations de la Déclaration de Montréal sur l'IA responsable

Montréal, le 4 décembre 2018 – Participant aujourd'hui au lancement de Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle (IA), la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Kathy Baig, ing., FIC, MBA, a réitéré le fait que les ordres professionnels doivent contribuer activement à la mise en place de balises et de soutien pour les professionnels qui conçoivent ou utilisent les systèmes d'intelligence artificielle (SIA).

« L'émergence de cette technologie offre d'extraordinaires possibilités mais elle présente aussi des défis importants pour la protection du public. Nous devons collectivement nous assurer que l'intelligence artificielle soit utilisée pour servir le bien-être de notre société », a commenté M^{me} Baig.

Notre contribution

L'Ordre des ingénieurs du Québec a créé un groupe de travail formé d'experts qui se pencheront entre autres sur les meilleures suites à donner aux recommandations de la Déclaration de Montréal, particulièrement les recommandations portant sur :

- la formation en éthique des ingénieurs et des futurs ingénieurs ;
- le développement inclusif de l'IA ainsi que la prévention des biais et de la discrimination dans le développement et le déploiement de ces nouvelles technologies.

La Déclaration de Montréal sur l'IA responsable repose sur une vaste démarche consultative. L'Ordre y a contribué plus tôt cette année en soumettant [17 recommandations](#), dont plusieurs ont été retenues dans le texte final publié aujourd'hui. Les recommandations de l'Ordre s'appuyaient sur les bonnes pratiques ainsi que sur des entretiens réalisés avec des ingénieurs de plusieurs domaines, des intervenants de l'écosystème de l'IA, et des intervenants du monde universitaire.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre regroupe quelque 65 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre se veut une référence en matière de professionnalisme et d'excellence en génie, ainsi qu'un organisme rassembleur. Il a pour mission d'assurer la protection du public en agissant afin que les ingénieurs servent la société avec professionnalisme, conformité et intégrité dans l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site www.oiq.qc.ca.

Pour connaître les nouvelles de l'Ordre, joignez-vous à ses communautés virtuelles:

- Facebook www.facebook.com/oiq.qc.ca
- Twitter <https://twitter.com/OIQ>
- LinkedIn <http://bit.ly/LinkedInOIQ>
- YouTube <http://bit.ly/YoutubeOIQ>

– 30 –

Source : Patrick Leblanc
Conseiller sénior en affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 441-3697 (cell.)